

Grade Master - Diplôme d'état de Sage-Femme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'état de Sage-Femme. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02029651

HAL Id: hceres-02029651

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029651>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Les sages-femmes sont des professionnels de santé qui exercent une profession médicale à compétences définies dans le domaine de la périnatalité (code de déontologie des sages-femmes, référentiel « métier et compétences des sages-femmes », loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) de 2009)

La finalité de la formation approfondie en sciences maïeutiques est l'obtention du Diplôme d'état de sage-femme conférant le grade de master.

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont issus du référentiel « métier et compétences des sages-femmes ». Tous les documents de présentation de la formation à destination des étudiants sont présentés en début d'année universitaire et sont déposés sur l'application Aix Marseille enseignement avec les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (AMeTICE) d'Aix-Marseille Université (AMU).

Le cursus de formation dure deux ans et comporte quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS). Les unités d'enseignement (UE) sont articulées autour de stages dont le volume horaire est important avec possibilité de parcours personnalisés permettant une formation orientée vers un mode d'exercice professionnel : hospitalier, libéral, recherche.

La formation est dispensée à l'Ecole universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée (EU3M). Le positionnement de l'école de sages-femmes comme entité universitaire à part entière en fait une structure unique en France permettant de distinguer trois activités majeures à travers trois départements : un de formation initiale, un de formation continue et un de recherche.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Selon l'arrêté du 11 mars 2013 et en appui du référentiel « métier et compétences des sages-femmes », la finalité de la formation approfondie en sciences maïeutiques est l'obtention du diplôme d'état de sage-femme conférant le grade de master. Le programme de formation est clairement axé sur la professionnalisation. Tous les documents de présentation de la formation à destination des étudiants sont présentés en début d'année universitaire et sont déposés sur l'application AMeTICE de l'AMU.

Le cursus du deuxième cycle en sciences maïeutiques dure deux ans et comporte quatre semestres validés par l'obtention de 120 ECTS. Les unités d'enseignements sont réparties, pour chaque semestre, en deux types : des UE théoriques et une UE clinique. Le nombre d'ECTS attribué à l'UE clinique augmente régulièrement au cours des quatre semestres, ce qui correspond bien à la professionnalisation du parcours. Ce cursus peut être personnalisé selon le mode d'exercice professionnel envisagé : exercice hospitalier, exercice libéral, orientation recherche. Les règles de validation des UE apparaissent cohérentes, sans compensation entre les éléments constitutifs d'une UE, entre les différentes UE et

entre les deux semestres. Toutes les UE font l'objet de fiches pédagogiques portées à la connaissance des étudiants. Les stages sont des éléments constitutifs de l'UE clinique. La planification des stages s'effectue de façon transversale sur les quatre promotions (deuxième et troisième années du premier cycle, première et deuxième années du deuxième cycle). Les sites des stages sont diversifiés : structures hospitalières, cabinets libéraux, centres d'orthogénie, services territoriaux de protection maternelle et infantile, centre de planification et d'éducation familiale. En première année du deuxième cycle, la durée des stages est de 28 semaines soit sept stages de quatre semaines répartis sur les deux semestres en alternance avec des semaines de cours. En seconde année, deux stages sont planifiés : un stage optionnel de trois semaines sur le semestre 3 et un stage intégré crédité de 24 ECTS sur le semestre 4. Chaque étudiant possède un carnet de stage permettant le suivi des acquis et l'évaluation de l'étudiant. Il serait souhaitable que le portfolio soit associé à l'évaluation des stages.

La mutualisation des enseignements pour le deuxième cycle des études en sciences maïeutiques ne concerne qu'une seule UE librement choisie.

L'acquisition de compétences additionnelles, transversales et complémentaires s'effectue dans le cadre des UE libres ou librement choisies et lors du choix des parcours de stages personnalisés en fonction du projet professionnel. L'offre du dispositif est pertinente dans le cadre du parcours recherche mais plus limitée pour l'anglais et les technologies de l'information. La formation à la recherche, initiée dès le premier cycle, se concrétise en deuxième cycle avec la possibilité d'inscription en double cursus (maïeutique et recherche). Un choix de thématiques de recherche est proposé dans le cadre du mémoire de fin d'étude. Le document ne précise pas le nombre d'étudiants s'étant inscrits en master 2. L'EU3M dispose d'un département recherche mais le dossier donne peu d'information sur sa direction, sa composition, les thèmes de recherche.

Un dispositif d'aide pour des étudiants en situations particulières est disponible : aménagements pédagogiques pour un étudiant sportif de haut niveau, tiers temps pour les étudiants en situation de handicap. Les étudiants qui éprouvent des difficultés psychologiques sont orientés vers le Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU). Les étudiantes sages-femmes enceintes sont dispensées de garde de nuit.

Un dispositif pédagogique important et de qualité est mis en place pour accompagner les étudiants dans la réalisation de leur mémoire de fin d'études. Ce mémoire fait l'objet d'une UE crédités de six ECTS. Ce dispositif apparaît comme efficace car il a permis une valorisation des travaux de fin d'étude au travers de présentations orales lors de congrès et de publications dans des revues indexées.

Depuis 2013, l'introduction d'un portfolio permet l'évaluation des compétences acquises.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'École universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée a été créée en 2010. Elle reste à ce jour le seul établissement de formation en maïeutique structuré sous forme universitaire. A ce titre, elle est la quatrième composante du secteur « santé » d'Aix Marseille Université, au côté des unités de formation et de recherche (UFR) de médecine, pharmacie et odontologie.

La formation en maïeutique dispensée participe à l'atteinte des objectifs du schéma régional d'organisation sanitaire 2013 en étroite relation avec les maternités publiques et privées du réseau de périnatalité Méditerranée, les cabinets libéraux des gynécologues obstétriciens et sages-femmes, les centres d'orthogénie, les services territoriaux de Protection maternelle et infantile.

Il existe des collaborations avec des laboratoires de recherche, en particulier lors de la réalisation des mémoires de fin d'étude.

Il n'existe pas d'école doctorale en maïeutique. Cependant, deux sages-femmes enseignantes sont titulaires d'un doctorat : une en sciences de l'éducation et une en santé publique. Une troisième est doctorante en anthropologie biologique et culturelle.

Les liens pédagogiques avec d'autres établissements se résument aux enseignements réalisés dans d'autres structures : l'Institut de formation des aides-soignants, l'Institut de formation des infirmiers et infirmières puéricultrice, l'École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers, l'UFR de médecine et la formation de formateurs « gestes et soins d'urgence ».

Deux sages-femmes enseignantes siègent au niveau d'instances nationales ou régionales : l'une à la Conférence nationale des enseignants en maïeutique (CNEMA), l'autre au Conseil départemental de l'ordre des sages-femmes.

Une sage-femme enseignante, responsable de la mission relations internationales de l'école, supervise la mise en place et le suivi des échanges internationaux. Deux types de mobilités internationales existent. Le premier consiste en un accord de coopération avec l'Université Québec Trois Rivières. Un étudiant a pu bénéficier de ce dispositif en 2014-2015, dans le cadre du stage de longue durée de DFAMA 2 (diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques deuxième année) et a fait l'objet d'une évaluation. Le second consiste en des stages d'observation pendant la période estivale. Le document ne présente pas les modalités d'évaluation de ces stages, et ne mentionne pas d'échanges internationaux pour les enseignants.

Insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas eu de poursuite en troisième cycle pour les diplômés de maïeutique. La création récente de cette structure de formation, ne permet sans doute pas de donner dès à présent des résultats en termes d'acquisition du double cursus par les étudiants.</p> <p>Le document ne fait pas apparaître de suivi des étudiants. Les réorientations ou insertions professionnelles restent de ce fait inconnues.</p> <p>Une enquête sur le suivi des jeunes diplômés est à l'état de projet.</p>
Pilotage de la formation
<p>Sous la responsabilité de la directrice de l'école, le pilotage de la formation est assuré par la directrice du département de formation initiale (DFI) dont les missions sont clairement précisées. Les responsabilités et les expertises des sages-femmes enseignantes sont parfaitement définies.</p> <p>Un bureau pédagogique, présidé par la directrice de l'UE3M, fait office de conseil de perfectionnement. La composition de ce bureau est connue. Il est cependant regrettable que les étudiants ne participent pas aux réunions de ce bureau. A ce bureau pédagogique est associé un comité scientifique dont le rôle principal est de conseiller et d'assister l'équipe pédagogique dans sa mission de développement de la recherche en périnatalité. Sa composition est également précisée. Les actions de ce comité ne sont pas mises en évidence dans le document fourni.</p> <p>Les moyens administratifs affectés à la formation sont limités puisque deux secrétaires administratives sont dédiées à l'ensemble des quatre années d'études. Les tâches administratives sont donc en partie assurées par les enseignants.</p> <p>Un dispositif d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) a été mis en place en 2014-2015, une sage-femme enseignante chargée de mission et coordonnatrice EFEE a été désignée. Une première enquête en ligne sur l'année 2015-2016 a permis l'évaluation de l'UE « obstétrique » des semestres impairs du deuxième cycle. Suite aux résultats, des mesures correctives ont été proposées. Une évaluation de l'UE de pharmacologie est prévue en 2016-2017.</p> <p>Un dispositif d'autoévaluation existe par l'intermédiaire du Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE). Une sage-femme enseignante de l'équipe pédagogique a été désignée « correspondante CIPE » mais le document ne précise pas comment l'établissement s'est approprié ce dispositif.</p>
Bilan des effectifs et du suivi des étudiants
<p>Les effectifs en première année du deuxième cycle sont stables dans le temps (entre 31 et 41 étudiants inscrits).</p> <p>Au cours des quatre dernières années, deux étudiants ont abandonné leurs études en fin de quatrième année. Le document ne précise pas s'ils se sont réorientés vers une autre formation ou s'ils se sont insérés dans la vie professionnelle.</p> <p>Le nombre d'étudiants redoublant par année est faible, hormis l'année 2012-2013 pour laquelle cinq étudiants n'ont pas validé leur mémoire de fin d'étude.</p> <p>Il n'y a pas eu de passerelle entrante pour le deuxième cycle des études en sciences maïeutiques au cours des cinq dernières années.</p> <p>Les taux de réussite en fin de cursus sont excellents : 100 % pour l'année 2013-2014 , 97 % pour l'année 2014-2015.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Offre de stages adaptée et diversifiée.
- Dispositif pédagogique d'encadrement et de valorisation scientifique des mémoires.
- Excellente visibilité des responsabilités et expertises des sages-femmes enseignantes.

Points faibles :

- Quasi absence de mutualisation des enseignements et peu de liens pédagogiques avec d'autres formations.
- Absence d'information sur le fonctionnement du département de formation continue et manque de visibilité sur l'activité du département recherche.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

La formation présentée est de qualité et apparaît dans sa globalité en adéquation avec les connaissances et compétences attendues issues du référentiel « métier et compétences des sages-femmes ». Cette formation a toute sa place dans le champ *Santé* d'autant qu'elle prend réellement en compte les objectifs de santé publique du schéma régional d'organisation sanitaire 2013.

Il apparaît important de souligner que trois sages-femmes enseignantes sont titulaires d'un doctorat. Le parcours universitaire des autres sages-femmes enseignantes mériterait d'être précisé.

Une politique d'échanges avec d'autres formations devrait être bénéfique.

Le projet de mise en place d'un conseil de perfectionnement devrait se concrétiser.

L'activité du département de formation continue mériterait d'être précisée et le département recherche devrait afficher une meilleure visibilité en terme de nombre d'enseignants-chercheurs, de travaux de recherche et de laboratoires support.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

DFA Sciences Maïeutiques

N° du rapport HCERES :
419843

Intitulé de la formation :
DFA Sciences Maïeutiques

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Analyse	
Organisation	Les étudiants ne participent pas aux réunions du bureau pédagogique mais leur avis est requis lors des réunions du bureau de « vie étudiante » et un conseil de perfectionnement sera mis en place par un amendement du règlement intérieur au prochain conseil de composante.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	L'enquête concernant l'insertion professionnelle des étudiants diplômés depuis 2012 est à ce jour terminée et l'EU3M est en capacité d'en fournir les résultats.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	La création d'un conseil de perfectionnement est prévue par un amendement du règlement intérieur qui sera voté au prochain conseil de composante.



Conclusion de l'évaluation	
Points faibles	<p>Un projet de collaboration avec l'UFR de médecine est en cours de finalisation concernant les séances d'enseignement par simulation haute-fidélité en obstétrique et en pédiatrie (création de scénarios pluridisciplinaires pour les étudiants de l'EU3M et les étudiants internes en Gynécologie-Obstétrique, Anesthésie-Réanimation et Pédiatrie)</p> <p>La création d'un conseil de perfectionnement est prévue par un amendement du règlement intérieur qui sera voté au prochain conseil de composante.</p>

